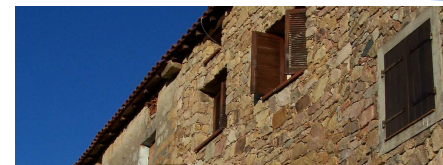


Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat :

Villages et hameaux anciens du pays ajaccien

OPAH



La CAPA vous aide à financer vos travaux de rénovation

Qu'est-ce qu'une OPAH ?

Il s'agit d'une opération pour **valoriser et dynamiser les cœurs de villages et hameaux anciens du territoire** en produisant une offre de logements privés de qualité, adaptée et accessible dans le respect de la préservation du patrimoine architectural insulaire.

L'OPAH du pays ajaccien porte sur un périmètre de 26 hameaux et villages du territoire. In fine, l'OPAH est une **formidable opportunité d'améliorer un logement pour les ménages modestes**. Pour cela, la CAPA et ses partenaires (ANAH, FART, CTC, CG2A) mettent en place **des subventions majorées** et une **équipe d'animation** pour une assistance complète et gratuite dans le cadre des projets de réhabilitation.

Des aides pour qui ?

Pendant la durée de l'OPAH (5 ans), des subventions sont mises en œuvre pour réhabiliter les logements de **plus de 15 ans**. Les aides s'adressent aux **propriétaires privés** pour des travaux (hors travaux d'embellissement). Si vous êtes **propriétaire occupant** : pour des travaux dans une résidence principale, les aides sont attribuées sous conditions de ressources. Si vous êtes **propriétaire bailleur** : pour des travaux dans un logement loué à titre de résidence principale, les aides sont soumises aux conditions de location après la réhabilitation du logement.

L'équipe d'animation organise une permanence par mois dans chacun des villages de la CAPA. Appelez le **04.95.51.52.74**

Un accompagnement pas à pas

Une équipe de terrain est à la disposition du public pour accompagner les habitants dans leur projet.

Elle offre ainsi des informations sur les aides diverses, des conseils techniques et patrimoniaux. Dans un second temps, elle pilote une pré-étude comprenant une visite des lieux, un avant-projet sommaire et une estimation du montant des travaux, des loyers, afin d'établir une estimation de financement prévisionnel. Toutes les prestations, y compris le montage administratif et financier des dossiers de demandes de subventions, sont gratuites.

Une équipe d'animation
à votre service



En savoir plus ?

Contact de l'équipe d'animation: Tél: 04.95.51.52.74

Adresse: DGST, 6 boulevard Lantivy 20000 Ajaccio.

Email: opah.capa@ca-ajaccien.fr

Site Internet : ca-ajaccien.fr



La Maison de l'Habitat Durable vous accompagne dans votre projet de construction
04 95 52 53 26 ou www.habitatdurable-capa.fr

Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien



INFORMATIONS
CONSEILS
DOCUMENTATIONS
ORIENTATIONS